

Conférence de Presse Initiative « 1 000 Familles en Vacances » Montreuil – 8 juin 2011 – Gilles Pinato

Les vacances, un luxe ou un droit ?

Une étude du Cabinet PROTOURISME d'avril 2011 révèle qu'en France seulement 66% des citoyens ont l'intention de partir en vacances en 2011. Ils étaient 72% en 2010.

Au moment où nous tenons cette Conférence de Presse, 50% de nos concitoyens ne partent pas ou plus en vacances. Ce sont aussi un enfant sur trois et 6 retraités sur 10. Et plus les années passent et plus le chiffre du non départ s'aggrave.

Sur ce paramètre là comme sur d'autres, les chiffres font ressortir le mal vivre.

En affinant mieux ces données, nous constatons que :

- Parmi ce tiers d'enfants qui ne partent pas en vacances, 5% sont des enfants de Cadres Supérieurs et 34% des enfants d'Ouvriers.
- 65% de nos concitoyens ne partent jamais en vacances et là aussi il existe un décalage important entre catégories socioprofessionnelles.

Si nous analysons ces données ce n'est pas dans le but de faire de l'anti-cadre, mais pour bien replacer le problème là où il se situe, à savoir dans le revenu du travail. Lorsque l'on gagne peu on ne peut pas partir ou faire partir les enfants en vacances.

C'est également ce que soulève l'étude. 52% des non départs tiennent à des raisons financières et ce d'autant que la moitié des salariés en France ne touchent que 1 552 € nets par mois qui serait, so-disant, le salaire « médian ».

La cause du non départ résulte bien de l'écart entre le salaire et la construction d'un projet vacances. Un comble dans un pays qui reste la première destination touristique mondiale.

Le coût d'un séjour représente plus d'un demi-SMIC, hors transport. Il y a donc bien besoin que soient relevés les salaires, pensions, aides publiques permettant que chaque citoyen, quelle que soit sa situation économique et sociale, ait droit aux vacances.

Partant de cette réalité, qui ne date pas d'hier et qui n'a cessé de s'aggraver, l'ANCAV-TT revendique « le droit aux vacances de qualité pour tous ».

Chaque année, par le biais de nos Associations de proximité, ce sont 180 000 personnes qui peuvent bénéficier d'activités de loisirs. En 2010, c'est l'initiative « Retour des Mineurs à La Napoule » du Nord Pas de Calais qui a vu partir 264 retraités Mineurs ou Veuves de Mineurs pour une semaine de vacances sur le Village de La Napoule dans une action conjointe ANCAV-TT/LSR (Loisirs et Solidarité des Retraités) est un engagement fort de la CGT dans les Régions de départ et d'accueil.

Notre 10^{ème} Assemblée Générale, qui s'est tenue en octobre dernier, a décidé de conforter notre partenariat avec le Secours Populaire Français. Pour cela, les CE, et Organismes équivalents copropriétaires des Villages de Vacances du Pôle, mais aussi, la CCAS le CE SNECMA Châtelleraut, celui de Chevron Oronite dans le Nord, le CASC de Niort, mais également le partenaire de l'ANCAV-TT, Touristra Vacances, tout comme l'ULVF, ainsi que nos Associations de proximité Tourisme et Loisirs Rezé, CAT Montluçon, ont décidé de mettre d'ores et déjà à disposition 456 séjours pour 2 031 personnes. Je vous annonce aussi que nous avons l'engagement de Trigano Campéole qui participe à cette initiative

Nous ne doutons pas que ces premiers résultats positifs en appelleront d'autres. Notre objectif c'est de donner de l'écho à notre mot d'ordre « le droit aux vacances de qualité pour tous » tout en démontrant l'utilité du Tourisme Social.

Les Comités d'Entreprise, conquête des luttes des salariés en France, ont un rôle important à jouer pour donner du sens et du contenu à une véritable politique de vacances dans les entreprises et pour développer, auprès et avec les salariés, les Activités Sociales.

Les élus CGT ont, dans ce sens, une responsabilité particulière. Quelle orientation doit imprimer la CGT pour que tous les salariés, qu'ils soient sous statut ou pas, puissent bénéficier de l'outil que représentent les Comités d'Entreprise et l'utiliser ? Il y a besoin là aussi, à la fois de former nos élus de Comités d'Entreprise sur les Activités Sociales et de gagner des droits nouveaux.

Tout comme nous revendiquons dans ce sens auprès des directions d'entreprises, nous continuons d'exiger du Gouvernement, du Ministère du Tourisme, qu'ils débloquent les moyens nécessaires pour le droit aux vacances, tant sur l'aide à la personne, l'aide au départ, que sur l'aide à la pierre en direction du Tourisme Social et Associatif.

C'est dans ce cadre-là que le Conseil d'Administration de l'ANCAV-TT qui vient de se tenir, a décidé d'interpeller les Candidats de Gauche aux Présidentielles de 2012 et tous les Partis de Gauche car il faut savoir qu'à ce jour aucun d'entre eux ne parle du fléau qu'est le non départ en vacances qui remet en cause le droit aux vacances.

Eric Juncker, Secrétaire de l'ANCAV-TT, va remettre à Julien Lauprêtre, Président du Secours Populaire Français, l'enveloppe contenant les premiers séjours, en espérant que notre initiative commune aura des prolongements sur l'ensemble des territoires, dans la proximité, avec les CE, COS, CASC, nos Associations adhérentes, nos partenaires et les antennes du Secours Populaire en Région.

Merci à vous, car c'est grâce à vous, à votre solidarité et aux efforts de mutualisation dans lesquels vous êtes engagés que des familles vont, cette année, pouvoir enfin exercer leur droit au départ, leur droit à des vacances de qualité 